

# Formation continue

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Cadastre : revue spécialisée consacrée au cadastre suisse**

Band (Jahr): - **(2023)**

Heft 42

PDF erstellt am: **23.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

# Manifestation d'information publique du 25 octobre 2023 sur le cadastre RDPPF



## «Objectifs et travaux de 2024 à 2027»

Tel est le titre de la manifestation d'information publique, relative au cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF), de cette année.

Elle se déroulera le

**mercredi 25 octobre 2023, de 9 h 15 à 16 h**

au centre Welle7, Schanzenstrasse 5 à Berne  
(accès direct depuis la gare)

La période stratégique actuelle se termine à la fin de l'année 2023. Quel bilan peut-on tirer de ces quatre années? Le cadastre RDPPF a été introduit dans la Suisse entière. Tous les cantons ont élaboré leur concept pour la poursuite de son développement et la mise en œuvre de ces concepts est en cours si elle n'est pas déjà achevée. Quelques rares cantons travaillent encore à la mise en ligne de l'intégralité de leurs plans d'affectation.

Le cadastre RDPPF se rapproche-t-il ainsi du terme de son développement pour entrer dans sa phase d'exploitation ordinaire? Pas totalement. C'est en collaboration avec les cantons et les services fédéraux compétents que la stratégie et le plan de mesures pour les années 2024 à 2027 ont été élaborés avant d'être édictés par les services compétents. Si ces documents de base prévoient une consolidation du développement actuel, ils précisent également que les adaptations de la loi, requises pour permettre de compléter le cadastre RDPPF par d'autres restrictions de propriété, doivent être préparées, soumises à une consultation, puis présentées au Parlement. Vous en saurez plus à ce sujet au terme de cette journée.

Un échange d'expériences riche et ouvert sera enfin garanti avec les ateliers (workshops). Tous les détails relatifs à la manifestation seront disponibles dès le mois de septembre sur [www.cadastre.ch/rdppf](http://www.cadastre.ch/rdppf).

Géodésie et Direction fédérale des  
mensurations cadastrales  
swisstopo, Wabern  
[mensuration@swisstopo.ch](mailto:mensuration@swisstopo.ch)

**Cette formation continue pour  
les ingénieurs géomètres dans  
le cadre de leurs obligations profes-  
sionnelles (art. 22, Ogéom) est  
recommandée par la Commission  
fédérale des ingénieurs géomètres**





Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de la défense,  
de la protection de la population et des sports DDPS  
**Office fédéral de topographie swisstopo**